

Ils ont été acceptés par les conseils municipaux de Châtenois-les-Forges et de Trévenans. Les objectifs retenus sont les suivants :

I- Permettre l'accès de la structure aux enfants des familles de Châtenois-les-Forges et de Trévenans, par une politique tarifaire modulée en fonction des QF de la CAF.

II- Créer une synergie entre le lieu d'accueil périscolaire et les lieux d'éducatons (écoles), par :

- l'existence d'une BCD dans le lieu d'accueil périscolaire,
- l'extension de l'accueil périscolaire dans la cour et le préau de l'école élémentaire,
- la mise en place d'activités ludiques spécifiques aux difficultés rencontrées par certains enfants dans le domaine scolaire.

III- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant par :

- des activités culturelles variées permettant la découverte et l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir être,
- l'apprentissage à la vie sociale développant des qualités de citoyenneté et de solidarité,
- l'établissement de liens intergénérationnels,
- la sensibilisation de l'enfant à la mondialisation culturelle (à partir des droits de l'enfant).

IV- Proposer des interventions d'associations locales par une initiation aux activités qu'elles encadrent.